



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 2 décembre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 23 novembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 décembre 2005

Modification des taux de prêts affectés au logement social

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE,
Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul
SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève
RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme
Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme
Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX,
Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE,
M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Nathalie BEGUIER.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY

Conseillers :

Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M.
Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 décembre 2005

DELIBERATION D20050487

Direction des Finances

Modification des taux de prêts affectés au logement social

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibérations en dates du 16 septembre 2005 et du 21 octobre 2005, le conseil municipal a décidé d'accorder sa garantie d'emprunt à l'OPAC Sud Deux-Sèvres pour cinq prêts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations en vue d'acquérir et d'améliorer des logements sociaux sis sur Niort.

Deux types de contrats ont été réalisés :

- des contrats types PLUS dont le taux d'intérêt actuariel annuel était fixé à 3,15%
- des contrats types PLA-I dont le taux d'intérêt actuariel annuel était de 2,65%.

Par référence au décret N°2005-1335 du 28 octobre 2005 relatif aux rapports entre les caisses d'épargne et de prévoyance et la Caisse des Dépôts et Consignations et modifiant le Code Monétaire et Financier, les taux des prêts finançant le logement social ont baissé de 0,15% à compter du 1^{er} novembre 2005.

De fait, les taux de prêts PLUS et PLA-I, pour lesquels la collectivité a accordé sa garantie d'emprunt à l'OPAC Sud Deux-Sèvres par délibérations du 16 septembre 2005 et 21 octobre 2005, sont modifiés et ramenés respectivement de 3,15% à 3% et de 2,65% à 2,50%.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Prendre acte de la modification des taux d'intérêt des contrats de prêts accordés à l'OPAC Sud Deux-Sèvres, par délibérations des 16 septembre 2005 et 21 octobre 2005, ramenés à 3% au lieu de 3,15% pour le PLUS et à 2,50% au lieu de 2,65% pour le PLA-I.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	34
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	11

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)